

Réunion mensuelle UNSA
de présentation de l'état d'avancement des pôles

(Le 02 mars 2006 - salle des actes 14H00)

Présents

Mr J.P. LAHEURTE	Chargé de mission pôles de compétitivité UNSA	0492076087	Jean-Pierre.LAHEURTE@unice.fr j.p.laheurte@wanadoo.fr
Mr J. VIRIEUX	GEOSCIENCES AZUR – GIS CURARE	04 92 94 26 51	virieux@unice.fr
Mr P. AMADE	LCMBA INSERM	0492076584	amade@unice.fr
Mr P FRANCOUR	LEML - EA3156	0492076832	Patrice.Francour@unice.fr
Mr A.PIQUEMAL	GEREDIC	04 92 15 70 43	piquemal@unice.fr
Me M. LE HARDY	GEREDIC	04 92 15 70 43	Magali.LEHARDY@unice.fr
Me M.J.RENDAS	I3S	04 92 94 27 14	rendas@i3s.unice.fr
Mr G. MONDELLO	GREDEG	04 93 95 43 27	mondello@idefi.cnrs.fr
Mr P.C.MARIA	Chargé mission Environnement et Développement Durable	04 92 07 61 14	Pierre-Charles.Maria@unice.fr
Mr N. MARMIER	LRSAE	04 92 07 63 72	Nicolas.Marmier@unice.fr
Me AUFEUVRE	GIS CURARE	04 92 96 75 28	aufeuvre@unice.fr

Il est précisé que des réunions mensuelles sont organisées par le chargé de mission J.P.Laheurte pour chaque pôle de compétitivité, réunions qui font le point sur l'état d'avancement des projets.

Le pôle MER est animé par J. Virieux au nom de l'université et de son Président.

Cette réunion organisée par Mr LAHEURTE rassemble différents laboratoires qui participent aux projets de l'Université qui s'inscrivent dans les thèmes 1, 2, 4 et 5 du pôle Mer. Ces propositions regroupent

- l'aspect juridique
- l'aspect environnement physique
- l'aspect environnement biologique
- l'aspect impact anthropique
- l'aspect exploration du milieu

Un tableau EXCEL et un fichier WORD résumant ces propositions. Il faudra trouver un moyen de mettre à disposition ces fichiers en interne à l'Université.

STRUCTURE DU POLE MER

TOULON VAR TECHNOLOGIE - Responsables Pôle MER

Monsieur Patrick BARAONA
Directeur Projet Pôle Mer
baraona@tvf.fr / 04 94 03 89 12

Mme Evelyne SPINA
Directrice Adjointe Projet Pôle Mer
spina@tvf.fr / 04 94 03 89 62

Le Comité de pilotage : seules les tutelles (et les PME-PMI) sont représentées.

Le comité - élu pour 3 ans par l'assemblée des membres du pôle - a pour but notamment de labelliser les projets présentés.

Délégation est donnée pour le pôle mer par Mr Marouani, Président de l'UNSA de le représenter en fonction de leurs disponibilités à J-P Laheurte et à J. Virieux.

Pour la labellisation des projets, les participants s'interrogent sur les procédures d'évaluation concernant l'innovation et le contenu scientifique. Il serait bon de s'appuyer sur un comité scientifique et de connaître le contenu des évaluations effectuées par les experts scientifiques.

Mr LAHEURTE propose que le comité de pilotage du pôle mer soit invité à visiter nos laboratoires, à l'exemple du comité de gouvernance du pôle SCS qui s'est déplacé dans des entreprises appartenant au pôle.

L'adhésion : chaque laboratoire peut adhérer au pôle ainsi que chaque institution (université, organisme de recherche etc,...). Le montant de l'adhésion n'a pas encore été fixé. Il pourrait être de l'ordre de 500 € par entité. (cotisation gratuite l'année de l'adhésion).

Extrait de la charte de ce pôle.

(rappel extrait de la charte du pôle mer PACA :

L'assemblée des membres est structurée en 3 groupes :

- *1^{er} groupe : grandes entreprises,*
- *2^e groupe : PME (- de 500 salariés),*
- *3^{ème} groupe : Organismes de recherche, de formation ou de transfert de technologie. Toute candidature d'un laboratoire, adhérent au pôle, doit recevoir l'approbation formelle préalable de ses autorités de tutelle).*

Actuellement l'université a adhéré en tant qu'institution et seuls I3S et le Laboratoire ROSE ont adhéré en tant que laboratoires.

J. Virieux rappelle que le Conseil de Direction du GIS CURARE a recommandé que la proposition d'une agence des risques environnementaux s'oriente vers les risques naturels. Il indique que dans cette logique, il vaut mieux l'axer autour des risques géologiques (séismes, volcans, glissements de terrain, tsunami) en cohérence avec d'autres propositions des universités de la région PACA. La recommandation du Conseil de Direction est d'installer cette Agence sur les Alpes Maritimes. La mise en place de ces différentes propositions devrait se faire d'une façon cohérente mais sous un mode asynchrone. Ces propositions devraient être portées par les structures de recherche et d'enseignement auprès des collectivités qui devraient s'investir dans cette initiative.

L'agence est inscrite dans les actions autour des pôles de compétitivité – MER-PACA, Gestion des Risques et devrait l'être aussi dans le pôle SCS.

Ceci exposé, J. Virieux conseille très fortement aux laboratoires d'adhérer en ce qui concerne le pôle mer pour montrer l'importance et le poids de notre université.

J. Virieux cite certains projets labellisés par le pôle mer dans lesquels l'UNSA participe et dont DCN est pilote (liste non exhaustive) :

CAPASEATY (participation I3S)
 SECMAR (participation I3S)
 SHIATSU (participation GEOSCIENCES AZUR)

Ces projets sont très spécialisés. Est-il envisageable de faire des propositions de projets fédérateurs qui devraient arriver dans un deuxième temps. CAPASEATY animé par Bernard TOMASINI de la DCN en serait un premier exemple.

Il faut également que l'Université identifie de nouveaux projets et leurs porteurs pour multiplier et diversifier nos compétences au sein du pôle.

Le pôle a déjà accordé son label à 11 projets dont les financements se situent entre 500Keuros et 5Meuros.

FINANCEMENTS

- **FCE** (Fond de Compétitivité des Entreprises – Ministère de l'Industrie - financement des projets industriels de recherche)

Le projet SHIATSU - Système Hautement Interactif d'Alerte au Tsunami – porté par DCN et dans lequel GEOSCIENCES AZUR est partenaire a été proposé au FCE. Pas de connaissance d'autres projets soumis au FCE ... (à compléter suivant les connaissances de chacun).

- **A .I.I.** (Agence de l'Innovation Industrielle – financement des projets industriels visant à développer les emplois hautement qualifiés et les exportations)

Nous avons une visibilité réduite sur les actions des entreprises auprès de cette All ...

- **REGION** : deux types d'appels (appel ouvert suivant les canaux usuels 2Meuros et appel finalisé qui demande un label de la part des pôles 4Meuros). Dans ce cas il faut soumettre le projet au pôle si vous voulez avoir son soutien.

Dépenses éligibles : les dépenses directement liées à la mise en oeuvre du projet :

- Acquisitions d'équipement ;
- Uniquement pour les SHS : dépenses de fonctionnement.

Aide financière : subvention à hauteur de 50% du montant des dépenses éligibles

- **ANR** :

J. VIRIEUX cite les projets portés par GEOSCIENCES AZUR actuellement retenus au titre de l'ANR (appel d'offres "catastrophes telluriques et tsunamis"):

QSHA (Quantitatif Séismic Hazard Assessment) et MOGLI (Mouvements Sismiques et Gravitaire en mer Ligure), retenus par l'ANR.

Pour pouvoir obtenir des financements complémentaires, les projets doivent être labellisés par les pôles. A terme, le label pôle peut devenir essentiel pour le financement lui-même.

Il est rappelé aux laboratoires qu'il est important de réactualiser le tableau excel récapitulant les projets ANR présentés par les laboratoires. Il est ainsi possible au Président et au chargé de mission d'avoir une vision synthétique que l'on peut espérer exhaustive des projets de recherche soumis par l'université. Cela est aussi important pour optimiser la communication externe visant à intéresser les étudiants et le monde professionnel.

STRATEGIE

L'Université est un acteur important et essentiel dans le dispositif qui doit prendre sa place au sein des pôles en développant une stratégie et des objectifs :

-Tirer parti de ses compétences pluridisciplinaires pour mettre en place des programmes de recherche et de formation.

- Envisager à partir des thématiques des pôles, de construire des formations universitaires avec une visibilité internationale pour attirer de nouveaux étudiants:

- Faire des propositions dans le cadre des thématiques des pôles pour préparer :

..Le prochain contrat quadriennal

..Le prochain Contrat de Plan Etat Région

..La participation au futur Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES)

ANNEXES

Toulon Var Technologies : Répartition et nom du pilote de l'équipe d'animation et d'ingénierie

- Thème 1 = groupe 1 = Sécurité et sûreté maritimes, pilote Eveline SPINA (spina@tvt.fr – 04.94.03.89. 62)
- Thème 2 = groupe 2 = Ingénierie, maintenance et services navals, pilote Christophe Avellan (avellan@tvt.fr - 04.94.03.89.73)
- Thème 3 =
 Exploitation des ressources énergétiques marines
 groupe 3 = offshore pétrolier, pilote Christophe Avellan
 groupe 4 = énergies renouvelables, pilote Christophe Avellan
- Thème 4 =
 Exploitation et valorisation des ressources biologiques marines = groupe 5, pilote Robert Gandolfo (gandolfo@tvt.fr - 04.94.03.89.31)
- Thème 5 =
 Environnement et génie côtier
 groupe 6 = environnement, pilote Eve Garry (garry@tvt.fr– 04.94.03.89.86)
 groupe 7 = génie côtier, pilote Eve Garry

Dispositif public de soutien à l'innovation (hors dispositifs spécifiques sectoriels)

